



## Marie-Noëlle Battistel

Députée de la 4<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère

# La lettre d'info

## Remaniement : Tout ça pour ça.

**Après une défaite historique de son parti aux élections municipales, le Président de la République a procédé à un remaniement gouvernemental. Il nous y a habitués, derrière les grands discours et l'engagement de mettre la transition environnementale au coeur de son action, les actes ne suivent pas.**

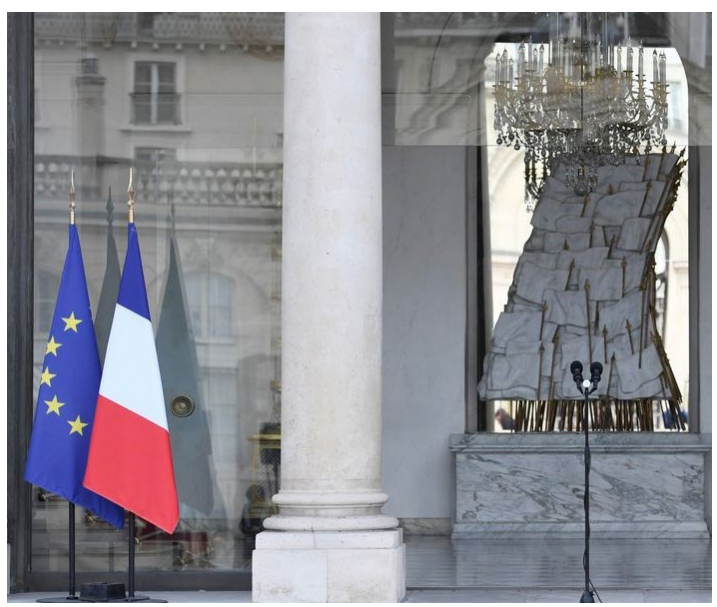
Emmanuel Macron a donc congédié Edouard Philippe pour le remplacer par Jean Castex. Haut-fonctionnaire respecté, sa nomination démontre la volonté du Président de la République de ne pas risquer de souffrir de l'ombre politique de Matignon. Il semble vouloir faire de son Premier Ministre un simple collaborateur, s'éloignant de l'esprit de la V<sup>ème</sup> République.

A la médiatique éviction d'Edouard Philippe s'ajoutent les non-moins médiatiques nominations de Roselyne Bachelot au ministère de la Culture et d'Eric Dupond-Moretti au poste de Garde des Sceaux, dont on comprend qu'elles ont pour seul but d'alimenter les commentaires.

Car derrière cet écran de fumée, il n'y a rien. Le reste du remaniement est un gigantesque jeu de chaises musicales qui démontre, si c'était encore nécessaire, qu'Emmanuel Macron est un homme seul, qui ne souhaite pas remettre en question la politique qu'il mène. On se demande alors pourquoi un tel suspens de trois jours entre la nomination du nouveau Premier Ministre et l'annonce de la composition du Gouvernement. Pourquoi dire que la crise sanitaire l'a fait évoluer et conserver la même équipe pour mener la même politique ?

Car sur le fond, rien ne laisse penser que le Président de la République infléchira sa ligne en faveur de plus d'écologie et plus de social. C'est pourtant la volonté qu'ont exprimé les Français lors du scrutin municipal. Au contraire, de nombreux postes à responsabilité de ce Gouvernement sont confiés à d'anciens proches de Nicolas Sarkozy : Jean Castex, Bruno Lemaire, Gerald Daramanin, Roselyne Bachelot,... Le message est clair, Emmanuel Macron sera donc le candidat de la droite à l'élection présidentielle.

Je doute par ailleurs que Barbara Pompili, nouvelle Ministre de la Transition écologique, ait à sa disposition les moyens pour réussir à mettre l'écologie au coeur de la politique gouvernementale, là où Nicolas Hulot et François De Rugy ont échoué.



Enfin, je regrette comme beaucoup que le nouveau Ministre de l'Intérieur ait été nommé malgré la plainte pour viol dont il fait l'objet. Je ne connais pas personnellement la nouvelle Ministre déléguée à l'égalité femmes-hommes. Je lui souhaite pleine réussite dans ses fonctions, tant sa mission est importante, mais je crains que la tâche soit particulièrement délicate dans ce Gouvernement.

Le Président de la République a ensuite accordé le 14 juillet dernier une interview très décevante pour ceux qui espéraient un vrai changement de cap. Pas de vraies annonces, pas de nouveau chemin tracé. Et le discours de politique générale du Premier Ministre le 15 juillet à l'Assemblée nationale n'est pas rassurant. La justice fiscale et sociale ou l'écologie ne sont apparemment pas dans les priorités de Jean Castex.

Pour ma part, je continue de m'engager dans une démarche constructive et de porter la voix des habitants de la circonscription. La crise sanitaire nous prive de nombreux événements et rencontres sur le terrain. Je mets ce temps à profit pour redoubler d'efforts sur le travail législatif. Je reviens dans cette lettre d'information sur ces travaux.



## Permanence des soins en sortie de crise, versement de la prime de naissance, éthique de l'urgence,... le groupe socialiste se positionne, constructif

Le jeudi 25 juin, j'ai pu intervenir, en Séance publique, sur trois propositions de loi et une proposition de résolution du Groupe les Républicains. J'ai ainsi pu détailler la position de mon groupe parlementaire, Socialistes et apparentés, sur l'ensemble de ces textes. Comme je m'y étais engagée, c'est dans une démarche constructive que j'aborde mon rôle de députée, n'hésitant pas à soutenir les propositions d'autres groupes lorsqu'elles me paraissent intéressantes. C'est le cas avec trois des 4 propositions examinées ce 25 juin.

### ***Proposition de résolution visant à assurer la permanence des soins au sortir de la crise.***

Celle-ci avait pour ambition de geler les fermetures de lits et de services durant une année, toujours suspendues aux annonces du Ministre des Solidarités et de la Santé qui feront suite au Ségur de la Santé. J'ai pu rappeler que c'est le minimum que nous devons aux personnels de santé et aux Français, même si nous espérons que le gouvernement entende cette fois-ci les propositions qui émanent des personnels soignants mais également de l'opposition. Cette mesure est un préalable à toute réforme de l'hôpital public qui est plus que jamais nécessaire afin de lui accorder les investissements nécessaires et de rémunérer ses personnels à la hauteur de leur utilité sociale et de leurs efforts quotidiens. Il faut en finir avec l'obsession comptable et retrouver la confiance qui est un préalable à toute réforme. C'est là l'ambition de cette résolution, j'ai donc appelé à voter en sa faveur.

**+ voir mon intervention**

### ***Proposition de loi prévoyant le versement de la prime de naissance avant la naissance de l'enfant.***

Ce texte avait pour ambition d'assurer que la prime accordée pour la naissance d'un enfant soit versée avant cette dernière. J'ai appelé à voter pour ce texte qui permettra aux familles de faire face aux premières dépenses et de préparer en toute quiétude l'arrivée d'un nouveau né. Cette proposition de loi constitue une avancée et permettra à toutes les familles et notamment aux plus fragiles, d'assurer à leur enfant tout le confort nécessaire auquel il a droit pour assurer son bon développement. Je me réjouis de l'adoption de cette loi à l'unanimité, dans un esprit transparent.

**+ voir mon intervention**

### ***Proposition de loi pour une éthique de l'urgence.***

Si au cours de la période d'état d'urgence sanitaire la première des priorités était légitimement de sauver des vies, certaines questions ont été reléguées au second plan. C'est le cas des questions éthiques qui, pourtant, étaient au cœur de beaucoup de décisions. Je pense notamment au moment où nous atteignons le pic épidémique. Je pense notamment à l'isolement imposé pour les résidents des EHPAD, la situation des personnes handicapées, ou



encore aux restrictions sur les rites funéraires. Je pense aussi, au moment où, nous rapprochant du pic épidémique et voyant nos personnels soignants héroïques mais éreintés, sous tension, parfois même en sous-effectifs, et voyant les services de réanimation saturés, nous nous sommes posés la question de savoir s'il faudrait, au besoin, faire le choix terrible d'accorder ou non des soins hospitaliers à des personnes dont les chances de survie étaient moindres. Cette question heurtait nos concitoyens et ne manquait pas de susciter de vives inquiétudes pour ne pas dire de l'indignation. Cette proposition de loi propose d'accompagner davantage les décisions de crise sanitaire, par l'avis du Comité consultatif d'éthique, créé par le Président Mitterrand en 1983. Je considère effectivement que le contexte exceptionnel ne doit pas conduire à mettre entre parenthèses les règles éthiques qui régissent notre société. Celles-ci doivent être respectées en toutes circonstances. C'est pourquoi j'ai également appelé à vote en faveur de l'adoption de cette proposition de loi.

**+ voir mon intervention**



### **Proposition de loi portant élargissement de manière provisoire du champ de compétences de la gouvernance des établissements de santé publique.**

Nous le savons, la crise sanitaire a mis à rude épreuve notre système de santé et en particuliers nos hôpitaux publics et leurs personnels soignants comme non-soignants. Le virus ayant inégalement contaminé l'ensemble du territoire, les établissements publics de santé n'étaient pas tous soumis aux mêmes contraintes, à la même charge, à la même tension, ni aux mêmes défis. C'est pourquoi cette proposition de loi vise à accroître les marges de manœuvre des directeurs d'établissement afin de créer des postes ou des lits supplémentaires pour faire face à l'éventualité d'un rebond épidémique ou d'un nouvel épisode de la crise sanitaire. J'ai pu souligner qu'a priori, l'ambition de cette proposition de loi était louable. Toutefois, celle-ci propose un dispositif expérimental qui

aurait ensuite automatiquement vocation à être pérennisé. Or une mesure visant à répondre à une situation d'urgence ne saurait constituer une réforme de l'hôpital public. Celle-ci doit être globale, se faire en toute transparence, en intervenant notamment dans le cadre du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale. C'est d'ailleurs l'ambition du plan de relance pour l'hôpital et l'autonomie présenté par le groupe socialistes et apparentés à l'automne dernier, bien avant la crise sanitaire, et de nos propositions pour un rebond économique, social et écologique présentées le 9 juin dernier. Cette proposition de loi pourrait également créer des disparités territoriales importantes, qui éroderaient le caractère universel du service public hospitalier. Plus que jamais, notre pays ne peut se satisfaire d'une réforme à minima de l'hôpital public. C'est pourquoi je me suis abstenue sur ce texte avec mon groupe parlementaire.

**+ voir mon intervention**

## **Rapport de suivi du secteur énergétique durant la crise du Covid-19**

**Le mercredi 1er juillet, je présentais le rapport relatif au suivi du secteur énergétique durant la crise du Covid-19, co-écrit dans un esprit transpartisan avec mes collègues membres de la Commission des affaires économiques, Philippe Bolo et Anthony Cellier.**

Ce rapport est le fruit d'un travail de fond qui a duré près de quatre mois : plus de vingt organismes du secteur auditionnés et plus de trentes contributions écrites, pour un regard global sur les enjeux énergétiques. Cela a été l'occasion pour nous de remercier tous les agents engagés au quotidien pour assurer la continuité du service auprès de tous les français, permettant le recours au télétravail ou encore le bon fonctionnement des hôpitaux. Nous avons pu tirer les conséquences de la crise sanitaire avec près de 100 propositions, regroupées selon six axes :

- L'accélération de la rénovation énergétique qui doit être un pilier de la relance, créateur d'emplois non délocalisables, en grande partie dans les PME, permettant d'améliorer la qualité de vie et le pouvoir d'achat des français tout en éliminant les passoires thermiques.

- Le développement des mobilités durables qui représentent un atout pour le climat, pour le pouvoir d'achat des Français et pour la résilience du système énergétique.

- Le développement des énergies renouvelables dont la crise a démontré l'importance et la pertinence, qui sont nécessaires pour atteindre nos objectifs en matière de transition énergétique, et qui contribuent à la sécurité d'approvisionnement du pays. Des mesures de soutien, propres aux différentes filières, doivent également être prises, notamment en faveur de l'hydroélectricité, qui a un rôle majeur à jouer dans la transition énergétique, avec la modernisation des aménagements, l'augmentation de puissance sur les ouvrages existants, sous réserve que



des investissements suffisants puissent être réalisés dans les installations et que l'on ait davantage de visibilité sur l'éventuelle mise en concurrence.

- Le renforcement de l'indépendance énergétique. La crise nous a montré toute l'importance d'un système énergétique solide et résilient. Des efforts peuvent être entrepris selon trois axes pour renforcer cette résilience : sécuriser les réseaux par des investissements suffisants, renforcer nos capacités de stockage en soutenant les projets de STEP et relocaliser des activités en France et en Europe.

- L'identification de financements solides et pérennes afin d'anticiper la baisse des recettes pour l'Etat liées à la fiscalité de l'énergie, causée par la réduction attendue et recherchée des activités polluantes.

- La poursuite de l'objectif de 50% de nucléaire en 2035, en reconnaissant son utilité lors de la crise. Il a permis un approvisionnement stable en énergie et une certaine flexibilité. Sa place dans la relance doit permettre la promotion des filières et des métiers d'avenir liés à la question des déchets et du démantèlement, tout en revoyant le dispositif de l'ARENH, totalement obsolète.



## Difficultés de paiement des loyers commerciaux et professionnels : ma Question orale sans débat

**Le mardi 30 juin, je suis intervenue au cours de la séance de question orale sans débat qui se déroulait au sein de l'hémicycle.**

J'ai ainsi pu interpeller le gouvernement sur les difficultés que rencontrent les locataires comme les bailleurs, pour le paiement des loyers commerciaux et professionnels.

J'ai rappelé que les deux ordonnances adoptées par le gouvernement à la fin du mois de mars et offrant la possibilité d'étaler ou de reporter le paiement des loyers commerciaux ou professionnels rencontraient des difficultés d'application concrètes. Le gouvernement a certes décidé d'édicter une charte visant à encadrer les relations entre propriétaires et bailleurs afin de trouver un accord sur un report voire sur une annulation de loyer, mais cette charte n'a qu'une portée incitative. Ces reports et annulations de loyers sont essentiels pour un certain nombre d'acteurs économiques et en particulier pour les commerçants qui subissent durement les conséquences de la crise.

Toutefois, un nombre non négligeable de bailleurs ne peuvent se permettre d'accepter de tels reports ou annulations de loyers. Certains en tirent l'essentiel de leurs revenus tandis que d'autres ont encore le crédit du local à honorer.

C'est pourquoi, j'ai demandé au gouvernement s'il entendait instaurer un mécanisme de compensation financière aux bailleurs et en particuliers aux plus fragiles d'entre eux, lorsqu'ils accordent un report ou une annulation de loyers à leurs locataires.

Il est nécessaire de sortir de l'impasse actuelle qui condamne les locataires et les commerçants les plus en difficultés et qui ne peuvent en bénéficier, comme les bailleurs les plus fragiles. Je regrette que M. le Ministre n'ait pas répondu à ma question, suite à quoi j'ai exigé une réponse plus complète par écrit. Je reste engagée sur ce sujet afin que nos territoires et notre tissu économiques ne souffrent davantage de la crise sanitaire et économique.

**+ voir mon intervention**

## Convention citoyenne pour le climat : ma Question au Gouvernement

**Le mardi 30 juin dernier, j'ai souhaité interpeller le gouvernement sur les suites qu'il entend donner aux 149 propositions issues des travaux de la Convention citoyenne pour le climat et de ses 150 membres tirés au sort sur un panel de 255 000 membres.**

J'ai salué les travaux de la Convention citoyenne qui confirment l'urgence de changer rapidement de modèle avant de rappeler un nombre conséquent de leurs propositions avaient déjà été formulées depuis 2017 par le groupe des députés Socialistes et apparentés dont je suis membre.

Je pense notamment à un grand plan de rénovation énergétique que nous ambitionnons d'engager via la mise en place d'une prime pour le climat ; à l'augmentation de la part du bio dans les restaurants collectifs ; à la renégociation des traités commerciaux ou encore à la reconnaissance du crime d'écocide.

Notre plan de relance pour un rebond économique, social et écologique, présenté le 9 juin, reprend d'ailleurs ces nombreuses idées et propose de faire des collectivités territoriales les chefs d'orchestre de la lutte pour la transition écologique.



Toutefois, jusqu'à maintenant, le gouvernement et sa majorité, ont toujours écarté d'un revers de la main ces propositions qui sont en phase avec les aspirations des français. C'est pourquoi j'ai souhaité demander au gouvernement s'il était prêt à s'engager pleinement dans la nécessaire transition écologique et à davantage écouter les propositions qui émanent de l'opposition. L'urgence climatique l'impose.

**+ voir mon intervention**



## Troisième Projet de loi de finances rectificative

**Depuis le 1er juillet, nous examinons le troisième Projet de loi finances rectificative pour 2020 (PLFR3). Il est l'expression du manque d'ambition et de vision du gouvernement :**

Le PLFR3 est constitué de mesures d'urgence relevant soit de plans sectoriels (plan tourisme, plan collectivités...), soit de la révision à la hausse de crédits accordés à certains dispositifs (fonds de solidarité aux entreprises, chômage partiel...). Il ne préfigure pas ce que devrait être un plan de relance global, annoncé par le Gouvernement pour le mois de septembre seulement. De la rapidité de la relance dépendra pourtant le coût économique, social et environnemental, mais aussi politique, de la crise. Ce PLFR3 ne contient par ailleurs aucune mesure à la hauteur de la crise sociale. Il ne préfigure pas non plus les ambitions écologiques du Président de la République maintes fois répétées.

Parce que notre pays ne peut pas attendre, nous avons présenté le 9 juin notre plan de rebond économique social et écologique. 45 propositions claires et concrètes à mettre en œuvre dès maintenant. Un plan de 130 milliards d'euros comme le gouvernement allemand.

Nous avons décliné ce plan de rebond économique, social et écologique en amendements dans le PLFR 3. Ainsi, les amendements portés par les députés Socialistes et apparentés pendant ces débats seront articulés autour de trois axes :

- La réponse à la crise sociale et économique à travers le financement d'une prime rebond premier emploi et une aide rebond premier emploi pour soutenir l'emploi des jeunes,

le renforcement des crédits en faveur de l'aide alimentaire aux plus démunis, la distribution d'un « chèque rebond » de 300 à 700 euros pour relancer l'économie locale, le lancement d'un grand plan de rénovation énergétique des bâtiments ou le soutien aux collectivités territoriales afin notamment d'engager la transition écologique de notre économie à partir des territoires.

- Le conditionnement des aides de l'État, versées dans le cadre de la crise, au respect d'un certain nombre d'exigences : non-versement de dividendes, non-recours aux travailleurs détachés, mise en œuvre d'un plan de vigilance, non-détention d'actifs dans les paradis fiscaux, respect des dispositions de l'Accord de Paris.

- La justice fiscale, pour financer nos propositions et renforcer la progressivité de l'impôt.

J'ai également souhaité déposer, avec le soutien de mon groupe parlementaire Socialistes et apparentés, plusieurs amendements visant à venir en aide aux producteurs de lait et de fromage qui ont été gravement impactés par les conséquences de la crise sanitaire et du confinement de la population.

Ce combat pour la justice fiscale, sociale et environnementale, nous le prolongerons dans le cadre des débats sur le projet de loi de finances pour 2021 à la rentrée, où le gouvernement devra répondre à la question que les Français se posent : qui va payer la crise ?

## Projet de loi de bioéthique

**La Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi bioéthique après son passage au Sénat siège depuis le 29 juin dernier. J'ai été chargée de représenter mon groupe parlementaire lors de ces travaux.**

J'ai ainsi pu rappeler que pour la première fois, un texte relatif aux sujets éthiques se veut animer par un esprit d'ouverture. C'est cet esprit qui doit nous animer au cours de ces débats.

Le texte consacre des droits nouveaux et importants pour nombre de nos concitoyens, comme l'ouverture de la procréation médicale assistée (PMA) à toutes les femmes.

Toutefois, je regrette que le Sénat soit revenu sur la couverture identique pour tous du recours à la PMA par la Sécurité sociale. Cela aurait pour conséquences précarisation et inégalité pouvant freiner les volontés de projet parental. Nous devons assurer à toutes et tous un égal droit d'accès à la PMA. C'est ce que nous proposerons de réintroduire par voie d'amendement.

J'ai également déposé à nouveau des amendements sur ce texte afin d'améliorer l'accès à l'interruption volontaire de grossesse et à l'interruption médicale de grossesse, notamment en période de crise.

J'ai pu m'apercevoir, au cours des travaux menés par la Mission d'information relative à l'accès à l'IVG dont j'ai l'honneur d'être rapporteure, que sur l'ensemble du territoire national, un trop grand nombre de femmes connaissent des difficultés pour faire valoir leur droit.

Ces amendements visent à rendre pleinement effectif le droit à l'IVG. J'espère que le gouvernement et sa majorité sauront répondre à la détresse des femmes concernées et adopter ces amendements.



## Mission friches industrielles

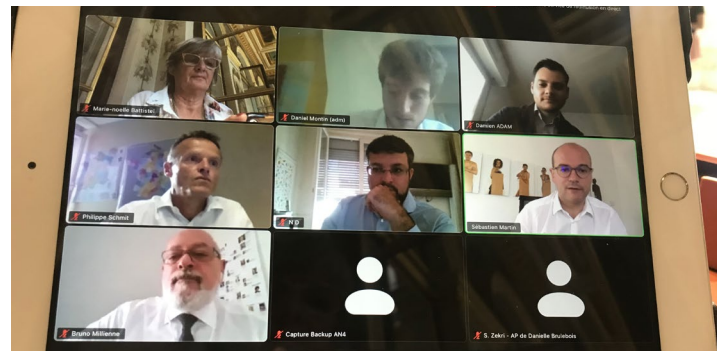
**Les travaux et auditions de la Mission d'information commune sur la revalorisation des friches industrielles, commerciales et administratives, lancée conjointement par les commissions des Affaires économiques et du Développement durable, dont j'ai été nommée présidente, ont débuté.**

Dans un contexte marqué par la rareté du foncier et la lutte contre l'artificialisation des sols, l'étude de la rénovation des friches est essentielle car elles sont source d'opportunités et d'intérêts autant économique, social, qu'environnemental. Mais leur rénovation peut se heurter à des réticences ou des freins qu'il convient de cerner afin de les lever.

Ce sujet, qui peut paraître très technique, est en fait très concret et permet de répondre à des enjeux actuels liés notamment à l'artificialisation des sols. On compte aujourd'hui entre 90 000 et 150 000 hectares de friches industrielles en France, sans compter les niches administratives ou militaires.

Engager la rénovation des friches est également vertueux pour les territoires, pour rompre avec le modèle d'urbanisme extensif, éviter l'étalement urbain, redynamiser l'économie,

mettre fin aux risques sanitaires liés à la pollution des sols, créer des potentialités de valorisation du patrimoine,... Je tiens à ce que cette question de la revalorisation des friches soit posée dans le cadre du futur plan de relance de l'économie et que les collectivités puissent être davantage accompagnées pour mener à bien leurs projets de rénovation des friches.



## Retour progressif sur le terrain

**Bien que déconfinés, nous devons rester vigilants face au covid-19. Les grands rassemblements de populations sont à proscrire ce qui nous prive de la plupart des événements conviviaux traditionnellement organisés à la fin du printemps et à l'été sur notre territoire. Malgré cela, j'ai pu reprendre progressivement contact avec les acteurs de nos territoires, en respectant bien sûr les gestes barrières.**

J'ai eu l'occasion d'inaugurer les nouvelles Zoé Citiz à Mens. L'auto-partage a un bel avenir dans le Trièves.

Afin d'échanger sur le déconfinement et les difficultés rencontrées par les Ehpad, j'ai rencontré la Directrice de l'Ehpad de Mens et ses équipes. Ils ont su faire preuve d'un très bel engagement durant cette période difficile.



J'ai également rencontré dans leurs mairies les nouveaux Maires de Mens, Pierre-Châtel, Saint-Théoffrey, Le Gua ou encore Villard-de-Lans, Châtel-en-Trièves et Saint-Laurent-en-Beaumont. Je poursuivrai ces rencontres en août.